

■ L'IPJ promeut la justice pour 2012

Pour sensibiliser les candidats à la présidentielle, l'Institut pour la justice mobilise experts et politiques.

L'Institut pour la justice (IPJ) remettra aux candidats à la présidentielle un "pacte citoyen" pour faire entendre les revendications de ses 400 000 adhérents, *"préoccupés par les dysfonctionnements qui affaiblissent l'institution judiciaire"*. Le réseau d'experts du think-tank a été mobilisé pour rédiger ce document, à l'exemple de l'avocat **Stéphane Maitre**, de l'ex-directeur de la PJ de Paris, **Olivier Foll**, et de l'économiste **Jacques Bichot**, auteur pour l'IPJ d'une étude sur le coût financier de la criminalité en France. Quatre grandes lignes ont été définies : l'obligation pour les magistrats de *"rendre compte de leur action et assumer leurs erreurs éventuelles"* ; le rééquilibrage en faveur des droits des victimes - à l'heure où les subventions pour leurs associations sont supprimées (LLA n°1512) ! - ; le suivi à vie des criminels dangereux ; et l'obligation pour les condamnés de purger au minimum les trois quarts de leur peine. L'IPJ veut organiser avant la présidentielle une réunion à Paris sur ces propositions.

Ces revendications sont marquées à droite. Mais le délégué général, **Xavier Bébin**, joue l'ouverture. Il a établi des contacts avec la députée européenne du MoDem, **Nathalie Griesbeck**, et deux élus socialistes, **Delphine Batho** et **André Vallini** (LLA n°1485). Membre du conseil des clubs et think-tanks de l'UMP, l'IPJ a également travaillé auprès des députés de la majorité **Marc Le Fur**, **Etienne Blanc** et **Jean-Paul Garraud (Droite populaire)**, auteurs d'une proposition de loi permettant aux victimes de faire appel en cas d'acquiescement.